

Bilan de la production apicole en France en 2023 : une année marquée par des difficultés de commercialisation

D'après [l'édition 2023 de l'Observatoire](#) de la production de miel, gelée royale, pollen et propolis qui vient de paraître¹, **la production de miel en France en 2023 est estimée à 29 857 tonnes**, dont 15,1 % en apiculture biologique.

C'est un tonnage légèrement inférieur [à celui de 2022](#)² (31 387 tonnes) qui peut s'expliquer par un taux de remise en production des ruches plus faible.

Ces résultats restent dans la lignée de ce que l'on a pu observer les années précédentes : la production globale est bonne (c'est la troisième année avec la plus grande production depuis 2015) mais il y a à nouveau de grandes disparités au sein des régions. La saison a été longue, avec des miellées tantôt tardives, tantôt précoces. Les disparités observées en 2022 persistent : le rendement par ruche est nettement plus faible dans le sud de la France, la Corse affichant le rendement le plus bas. À l'inverse, le nord et le nord-est de la France enregistrent les meilleurs résultats, la Bourgogne-Franche-Comté ayant le rendement le plus élevé.

La production de **gelée royale**, dont le principal débouché est l'industrie cosmétique, progresse en 2023, atteignant plus de 4 tonnes.

InterApi salue l'intégration de la production de **pollen** et de **propolis** dans l'observatoire à partir de l'édition 2023, cela contribue à améliorer la connaissance des marchés, dans l'intérêt de tous les acteurs de la filière et des structures de développement. La production de pollen, principalement destinée à la vente directe, s'élève à 80 tonnes, avec une production moyenne de 55 kg par producteur, tandis que la production de propolis atteint 4,2 tonnes, dont 66,4 % en agriculture biologique.

Un des grands enjeux de 2023 a été la commercialisation des produits, couplée à l'augmentation des coûts de production. Cette crise de commercialisation a conduit à une augmentation du stockage de miel, atteignant 15 900 tonnes en 2023, la quantité la plus élevée depuis la création de l'observatoire. Les apiculteurs possédant plus de 200 ruches sont les plus touchés. Dans ce contexte, [un plan de crise pour la filière apicole](#) a été déployé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, incluant des aides conjoncturelles pour les producteurs de miel.

InterApi, en collaboration avec ADA France et l'ITSAP, travaille également à l'établissement d'une estimation précoce de la production annuelle de miel³ (dès la fin de la saison apicole) afin de fournir des outils aux acteurs de la filière et afin de permettre plus de réactivité dans la recherche de solutions en cas de crise. L'estimation pour 2023 prévoyait une production

¹ [Étude](#) réalisée par Agrex Consulting et financée par FranceAgriMer.

² [Étude](#) réalisée par Agrex Consulting et financée par FranceAgriMer.

³ [Étude](#) réalisée par ADA France en partenariat avec le réseau des ADA et l'ITSAP-Institut de l'abeille et financée par InterApi et le programme apicole européen (PAE).

comprise entre 30 400 tonnes et 37 400 tonnes, restant dans un ordre de grandeur similaire à celle proposée par FranceAgriMer.

À propos d'InterApi

InterApi est l'interprofession des produits de la ruche, au service de l'ensemble de la filière apicole. Elle regroupe l'ensemble des maillons : apiculteurs.rices, fabricants et vendeurs de matériel apicole, conditionneurs et distributeurs. InterApi a pour mission d'organiser le dialogue interprofessionnel, de représenter la filière et de défendre ses intérêts et de mettre en œuvre des actions au service de son développement, notamment sur les thématiques sanitaire, économique et promotion des métiers et des produits.

Contact presse :

David FALQUES, chargé de communication
davidfalques@interapi.fr – Tél. 01.87.76.05.25